Garantie

Maglin Site Furniture fabrique ses produits selon les normes les plus élevées d'excellence, d'intégrité du design, de durabilité et de fiabilité. Ainsi, nos produits standard sont garantis contre tout défaut au niveau des composantes, des finis standard ou de la main-d'œuvre pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date de facturation. Les produits non standard (modifiés ou sur mesure) bénéficient d'une garantie sur la main-d'œuvre, les matériaux et les composantes pour une période de cinq (5) ans à partir de la date de facturation. Cette garantie est valide seulement si la manutention, l'assemblage et l'installation des produits Maglin ont été effectués conformément aux directives de manutention, d'assemblage et d'installation standard de Maglin; et si les produits ont été entretenus et inspectés adéquatement chaque année.

Cette garantie ne couvre pas les réclamations pour les produits ayant subi une mauvaise utilisation, de la négligence, des accidents, actes de vandalisme, forces majeures ou dommages dépassant l'utilisation ou la fonction normale; ou les produits ayant été modifiés, altérés ou réparés par toute personne autre que Maglin, ses agents autorisés ou d'autres personnes désignées par Maglin.

Maglin ne pourra être tenue responsable et ne couvrira pas les coûts pour tout dommage aux produits qui n'ont pas été entreposés correctement avant l'installation, les dommages signalés après l'inspection de réception, ou les dommages signalés après l'installation. Les défaillances dues à un manque d'entretien de routine ne seront pas couvertes. Les variations mineures de couleur, de texture ou de finition et les imperfections de surface résultant du processus de moulage et/ou de finition ne seront pas couvertes par la garantie.

Maglin réparera, remplacera ou remboursera le coût d'achat de tout produit défectueux sans frais, à sa discrétion, suite à une inspection du produit par un représentant Maglin.